

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

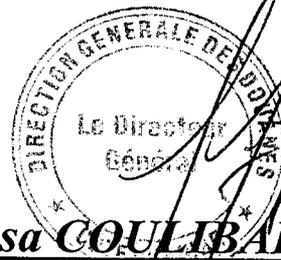


NOTE DE SERVICE N° 64 DU 03 AVR 2013
(Diffusion Générale)

Objet : Intérim.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service et des usagers qu'en l'absence du Directeur des Moyens Généraux, du 03 au 12 avril 2013 inclus, l'intérim est assuré par Monsieur COULIBALY Amadou, Directeur de la Réglementation et du Contentieux.

Le Directeur Général des Douanes



Col. Maj. Issa COULIBALY